



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

HCE

HAUT CONSEIL
À L'ÉGALITÉ
ENTRE LES FEMMES
ET LES HOMMES



Rapport annuel 2024 sur l'état des lieux du sexisme en France **S'attaquer aux racines du sexisme**

Rapport n°2024-01-22-STER-61, publié le 22 janvier 2024

Sylvie PIERRE-BROSSOLETTE,

Présidente du Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes

Xavier ALBERTI, Marie-Anne BERNARD, coprésident-es de la Commission

« Lutte contre les stéréotypes et rôles sociaux »

Mahaut CHAUDOUËT-DELMAS, rapporteuse

Mahaut BERNARD, stagiaire



Ce document a été rédigé conformément aux recommandations relatives à l'usage du féminin et du masculin du « Guide pratique pour une communication publique sans stéréotype de sexe » (HCE, 2022).

À retrouver sur notre site internet : haut-conseil-egalite.gouv.fr

C'est aux racines du sexisme qu'il faut s'attaquer

Le sexisme commence à la maison, continue à l'école et explose en ligne. Il est inoculé dès le plus jeune âge dans les trois incubateurs les plus puissants de la société : la famille, l'école et le numérique. Les parents, sans même s'en rendre compte, reproduisent les schémas genrés les plus traditionnels. Le système d'enseignement perpétue les inégalités, malgré la mixité. Et Internet, comme tout outil de communication, est à la fois la meilleure et la pire des choses : la meilleure pour relayer les combats des femmes ; la pire en véhiculant, dans ses contenus les plus vus, stéréotypes et violences sexistes et sexuelles. C'est le principal enseignement de cette troisième vague¹ du « baromètre sexisme », qui constate que loin de reculer, le sexisme s'ancre, voire progresse.

Il apparaît en outre que plus l'engagement en faveur des femmes s'exprime dans le débat public, plus, en face, **la résistance s'organise**. En dépit d'une sensibilité toujours plus grande aux inégalités dans les jeunes générations, les clichés et les stéréotypes sexistes perdurent. Cette absence de progrès, après des années de combat féministe, ne peut être vécu collectivement que comme une **régression** ! Autre inquiétude : **les réflexes masculinistes et les comportements machistes** s'ancrent, en particulier chez les jeunes hommes adultes, pendant que **l'assignation des femmes à la sphère domestique et au rôle maternel** regagne du terrain.

Ces constats sont gravissimes car cette persistance du sexisme est **à l'origine de violences plus graves envers les femmes**, dont le nombre ne diminue pas, voire augmente dans certaines sphères. Il n'est plus possible de se contenter de dénoncer et sanctionner les comportements sexistes, il faut **s'attaquer aux racines du mal**, et de toute **urgence**. C'est, selon notre étude, l'opinion d'une immense majorité de la population française qui, dans les mêmes proportions, se dit choquée par l'impunité dont bénéficient les actes et propos sexistes. Une **action publique forte**, continue et globale doit donc être menée dans l'éducation, l'espace numérique et l'exercice de la justice. Précisément parce qu'il est une construction sociale, le sexisme n'est pas une fatalité : s'y attaquer est un objectif réaliste et concret.

1 - Depuis la loi relative à l'égalité et à la citoyenneté du 27 janvier 2017, le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes (HCE) a la mission d'élaborer et de remettre à la Première ministre et à la ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité, et de l'Égalité des chances un état des lieux du sexisme en France. Pour la troisième année consécutive, le « baromètre sexisme » mené par l'institut Viavoice pour le HCE permet de rendre compte des **perceptions de l'opinion** face aux inégalités de genre, de restituer le vécu des femmes et de mettre en lumière la zone d'acceptabilité des situations sexistes, des stéréotypes et des clichés. Terrain en ligne réalisé du 15 au 30 novembre 2023, auprès d'un échantillon de **3 500 personnes** résidant en France métropolitaine, échantillon représentatif de la population française âgée de 15 ans et plus. Représentativité assurée par la méthode des quotas appliquée aux critères suivants : sexe, âge, profession, région et catégorie d'agglomération.

L'année dernière, à l'occasion de son rapport annuel sur l'état du sexisme, déjà alarmant, le HCE alertait l'opinion en lançant dans les médias : « Le sexisme, on ne sait pas toujours comment cela commence mais on sait comment ça se termine... ». Dans une récente tribune², l'actrice Isabelle Carré suggère pour 2024 une formule débarrassée de tout suspense : « Le sexisme, on sait très bien comment ça commence, et il est grand temps que ça se termine ! ». On ne saurait mieux dire !

2 - La tribune d'Isabelle Carré : « Le sexisme, on sait très bien comment ça commence, et il est grand temps que ça se termine ! », Elle, 27 décembre 2023

Recommandations



Eduquer à l'égalité à travers un *programme* de sensibilisation et d'orientation effectif, continu et adapté



Réguler la présence et l'image des femmes dans le secteur *numérique*



Sanctionner en faisant du *délit de sexisme* un véritable outil juridique de condamnation du sexisme

Sommaire

C'est aux racines du sexisme qu'il faut s'attaquer	3
Recommandations	5
I. Le sexisme s'enracine	9
1. Les stéréotypes se renforcent, notamment chez les hommes	9
a. La progression des stéréotypes de genre	9
b. Face au sexisme, les femmes renoncent toujours plus à leurs libertés	10
c. Le masculinisme gagne du terrain	10
2. Un vécu des violences encore massif	13
a. Les violences sexuelles s'exercent à des taux toujours plus alarmants	13
b. Des inégalités de traitement dans tous les domaines	15
II. Famille, école et numérique : les trois incubateurs du sexisme	17
1. L'origine : la famille	18
a. Le rôle des parents	18
b. L'industrie sexiste des jouets	19
c. Les tâches domestiques, productrices précoces d'inégalités	21
2. La cristallisation : l'école	21
a. Les biais sexistes à l'école	22
b. Des orientations genrées et vectrices d'inégalités	24
c. Les carences de l'éducation à l'égalité	24
3. L'amplification : le numérique	25
a. Sexisme dans toutes les images...	25
b. ... Y compris chez les plus jeunes	27
c. Les ravages de l'industrie pornographique	29
Recommandations : Attaquons d'urgence le sexisme à sa racine	31
1. Eduquer	31
2. Réguler	32
3. Sanctionner	33
Remerciements	37

I. Le sexisme s'enracine

Révéle par l'édition 2023³, l'écart accablant entre conscience et vécu du sexisme au quotidien **reste d'actualité** cette année, voire se creuse : **92 % de la population** considèrent que les femmes et les hommes ne sont pas traité-es de la même manière dans au moins une des sphères de la société.

92 %

de la population considèrent que les hommes et les femmes ne sont pas traité-es de la même manière.

Du fait de **stéréotypes résistants** voire délibérément **assumés et renforcés**, le sexisme demeure une **réalité grave**, vécue quotidiennement par les femmes, dans toutes les activités de leur vie : les femmes de 25-34 ans trouvent encore plus difficile cette année (+ 5 points) d'être une femme dans la société.

Si cette réalité est reconnue par l'ensemble de la population, **les violences sexistes et sexuelles déclarées continuent d'augmenter, et s'aggravent dans certaines sphères**. Les réflexes **masculinistes** persévèrent, **surtout, encore cette année, chez les hommes de 25-34 ans**. Inversement, **les injonctions à la féminité et à la maternité** des femmes gagnent du terrain, y compris chez les femmes elles-mêmes.

1. Les stéréotypes se renforcent, notamment chez les hommes

a. La progression des stéréotypes de genre

Conséquence d'une adhésion aux rôles sociaux genrés ou d'une pression sociale subie, **les Français-es ont du mal à se détacher des stéréotypes associés à leur genre**. En effet, on observe chez les hommes une adhésion toujours **plus forte** aux **stéréotypes masculinistes** et chez les femmes une **injonction importante à la féminité** :

70 %

des hommes pensent qu'ils doivent prendre soin financièrement de leur famille pour être respectés.

- **70 % des hommes** pensent encore qu'un homme doit prendre soin financièrement de sa famille pour être respecté dans la société (et 63 % des femmes le pensent !) ; 31 % pensent qu'il faut savoir se battre (27 % des femmes), 13 % qu'il faut avoir beaucoup de partenaires sexuels (7 % des femmes) ;
- **78 % des femmes** pensent que, pour correspondre à ce qu'on attend d'elles dans la société, il faut qu'elles soient sérieuses (70 % des hommes pensent la même chose), 60 % qu'elles soient discrètes (45 % des hommes), 52 % qu'elles aient des enfants (41 % des hommes), 48 % qu'elles aient peu de partenaires sexuels (37 % pour les hommes).

3 - Rapport annuel 2023 sur l'état des lieux du sexisme en France

Quel que soit le genre concerné, **les clichés de genre sont massivement diffusés dans la société et s'avèrent encore plus ancrés cette année**. Là encore, les stéréotypes associés au féminin augmentent davantage auprès des femmes, ceux associés au masculin augmentent davantage auprès des hommes. A titre d'exemple :

- L'idée « qu'il est plus difficile pour les hommes de pleurer que pour les femmes » prend **3 points** auprès des hommes cette année (42 %), que « les hommes sont meilleurs en maths » **4 points** (17 %), que la contraception « est une affaire de femmes » **4 points** (26 %) et le « barbecue une affaire d'hommes » **3 points** (26 %) ;
- L'idée que « les femmes sont naturellement plus douces que les hommes » progresse de **3 points** chez les femmes (53 %) et l'idée « qu'il est normal que les femmes s'arrêtent de travailler pour s'occuper de leurs enfants » gagne **7 points** (34 %).

b. Face au sexisme, les femmes renoncent toujours plus à leurs libertés

Les femmes semblent avoir davantage conscience cette année que ces situations sexistes vécues les poussent à mettre en place des stratégies de renoncement ou d'évitement pour ne pas avoir à subir ces stéréotypes. Ceci entraîne **une privation toujours plus forte de leur liberté au quotidien** :

9/10

femmes ont déjà renoncé à des actions ou modifié leur comportement pour ne pas être victimes de sexisme.

- 58 % déclarent qu'elles ont déjà renoncé à sortir faire des activités seules (+ 3 points) ;
- 44 % qu'elles ont fait attention à ne pas hausser le ton (+ 3 points) ;
- 43 % qu'elles ont censuré leurs propos par crainte de la réaction des hommes (+ 3 points).

Au total, **9 femmes sur 10** ont déjà renoncé à des actions ou modifié leur comportement pour ne pas être victimes de sexisme.

c. Le masculinisme⁴ gagne du terrain

La société française se divise et se clive de plus en plus sur le sentiment d'égalité : les hommes restent beaucoup moins nombreux que les femmes à constater l'inégal traitement des femmes par rapport aux hommes et à condamner les situations sexistes, jusqu'à **plusieurs dizaines de points d'écart**. Avec trois constats majeurs révélés dans cette édition :

- Plus les **situations sexistes sont « ordinaires »** ou concernent le monde du travail, plus l'écart se creuse : 88 % des femmes perçoivent un problème face à la situation d'un employeur qui embauche un homme plutôt qu'une femme

⁴ - Masculinisme : mouvement social conservateur ou réactionnaire qui prétend que les hommes souffrent d'une crise identitaire parce que les femmes en général, et les féministes en particulier, dominent la société et ses institutions.

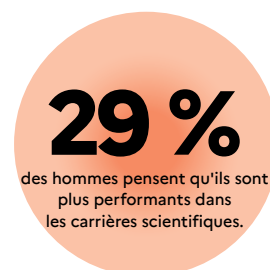
à compétences égales contre seulement 64 % des hommes (un écart de **24 points** observé). 78 % des femmes perçoivent un problème face à la situation d'un homme qui commente la tenue vestimentaire d'une femme contre 60 % des hommes (un écart de 18 points observé).

- L'écart se creuse sur le **sentiment d'égalité** entre les jeunes hommes et jeunes femmes (tranche des 15-34 ans), et ce dans toutes les sphères : un écart de 26 points sur le sentiment d'égalité au sein de la famille entre les femmes et hommes âgés de 25 à 34 ans contre un écart de 18 points sur les tranches de plus de 35 ans. Un écart de 28 points entre les femmes et hommes âgés de 15 à 24 ans sur le sentiment d'égalité dans la rue et les transports, contre 8 points sur la tranche 35-49 ans. Les hommes de 25-34 ans sont également seulement 35 % à considérer anormal qu'un homme ait un salaire supérieur à celui de sa collègue à poste égal, contre 78 % des femmes du même âge (**43 points d'écart**).
- Enfin, les **jeunes hommes** sont de plus en plus nombreux à considérer qu'il est difficile d'être un homme dans la société actuelle (39 et 40 % pour les 15-24 et 25-34 ans, soit des taux en progression de 14 et 6 points) ou à avoir le sentiment d'avoir été moins bien traités en raison de leur sexe.

Il apparaît ainsi une forme de passivité, voire d'hostilité et de résistance à l'émancipation des femmes dans la société, tout particulièrement chez les hommes : 37 % d'entre eux (+ 3 points) considèrent que le féminisme menace la place et le rôle des hommes, 32 % (+ 3 points) que ces derniers sont en train de perdre leur pouvoir. Cette résistance touche toutes les générations d'hommes (84 % des 65 ans et plus considèrent par exemple que « les hommes doivent protéger les femmes » et 51 % « que les femmes doivent s'arrêter pour s'occuper de leurs enfants »), et surtout la tranche des **hommes de 25-34 ans**. Ils sont plus nombreux à considérer que l'on s'acharne sur les hommes (52 %) et qu'il n'est plus possible de séduire une femme sans être vu comme sexiste (59 %).

L'adhésion aux **clichés masculinistes** permet une valorisation de leur genre *au détriment* des femmes :

- **29 % pensent « que les hommes sont plus performants dans les carrières scientifiques »** (11 % en moyenne) ;
- **28 %** que « les hommes sont davantage faits pour être patrons » (10 % en moyenne) ;
- 27 % que « les hommes sont meilleurs en maths » (13 % en moyenne) ;



Cette année encore, on constate aussi parmi les **hommes âgés davantage de conservatisme**. Les hommes de 65 ans et plus s'avèrent plus nombreux à diffuser des rôles sociaux bipolarisés :

- ▀ 84 % estiment que « les hommes doivent protéger les femmes » (68 % en moyenne) ;
- ▀ 71 % « qu'il est normal que les hommes payent l'addition » (46 % en moyenne) ;
- ▀ 51 % « que les femmes doivent s'arrêter pour s'occuper de leurs enfants » (38% en moyenne).
- ▀ Ces comportements sont nocifs à l'égard des femmes, mais aussi à l'égard des hommes, notamment ceux qui ne se reconnaissent pas dans les normes de masculinité traditionnelle.

Conséquence de la pression sociale ressentie et subie, on observe **une imprégnation plus importante de la division bien nette des rôles sociaux femmes/hommes aussi chez les jeunes femmes** : les **femmes âgées de 25 à 34 ans** semblent par exemple ressentir fortement l'injonction à la maternité : **54 %** pensent qu'on attend des femmes qu'elles aient des enfants (47 % en moyenne) et **58 %** qu'une femme doit faire passer sa famille avant sa carrière professionnelle (46 % en moyenne)⁵.

Ce phénomène est particulièrement inquiétant car il marque, au moins dans les mentalités, une réassignation des femmes à la **sphère strictement domestique**, qui va à contre-courant des enjeux des luttes féministes et des politiques publiques pour l'émancipation des femmes, notamment depuis les années 1950. Le **retour de ces injonctions conservatrices** s'observe bien sur les **réseaux sociaux** notamment à travers le succès des tendances **#tradwife** (contraction de l'anglais « traditional » et « wife ») et **#stayathomegirlfriend** : pouvant se traduire par « épouse traditionnelle », ou petite copine qui, en bonne femme d'intérieur, reste à la maison pour s'occuper du ménage, cette « tendance émergente » valorise un mode de vie de femme mariée, « soumise » aux désirs et à la carrière de son mari, sans emploi et entièrement dédiée à son foyer. A ce titre, **plus de la moitié** de la population trouve encore normal ou positif qu'une femme cuisine tous les jours pour toute la famille.



Source : compte Instagram d'Estee Williams, 115 000 followers

5 - Au contraire, les caractéristiques dites « féminines » sont davantage acceptées et valorisées chez les femmes plus âgées : le fait d'être sérieuse (pour 84 % vs 74 % en moyenne) ou discrète (pour 66 % vs 53 % en moyenne) par exemple. Attention, la question ne permet pas de dire si ces caractéristiques sont vécues comme « valorisantes », ni de mesurer leur acceptabilité sociale. Elle permet uniquement de connaître les perceptions des femmes sur les attentes sociales qui pèsent, dans la société en général, sur les femmes.

Et pourtant, l'affichage antisexiste progresse

Témoin du décalage entre les mots et les pratiques, **le sentiment de révolte antisexiste augmente** :

- 88 % des Français-es sont révolté-es qu'un homme gifle sa conjointe (+ 4 points), 60 % qu'une femme se fasse siffler dans la rue (+ 6 points), 62 % qu'un homme insiste pour avoir un rapport sexuel avec sa conjointe (+ 4 points) ;
- 36 % sont révolté-es qu'un homme commente la tenue vestimentaire d'une femme (+ 6 points), 31 % le sont du *mansplaining* (+ 6 points), 28 % le sont des blagues et remarques sexistes (+ 4 points).

2. Un vécu des violences encore massif

Le sexisme est un tout : il procède d'une représentation du monde fondée sur l'inégalité entre les femmes et les hommes, considérée comme naturelle. Il est la source de tous les stéréotypes de genre. Le sexisme engendre, non seulement des inégalités, mais aussi des violences sexistes et sexuelles. Il est à l'origine d'un **continuum⁶ des violences**, des plus anodines en apparence aux plus graves, et c'est précisément pour cette raison qu'il faut s'y attaquer. Ainsi, sur cette troisième édition, les femmes sont toujours autant nombreuses à déclarer avoir déjà **personnellement vécu une situation sexiste** : c'est le cas de quasiment **9 femmes sur 10 (86 %)**.

86 %

des femmes ont vécu
une situation sexiste.

a. Les violences sexuelles s'exercent à des taux toujours plus alarmants

Dans le détail, une majorité restitue toujours des situations de sexisme « ordinaires » mais l'enquête montre également que les **situations de violence, discriminations et harcèlements sont vécues dans des proportions alarmantes**. Comme l'année dernière, **37 % des femmes déclarent avoir vécu au moins une situation de non-consentement⁷**, et c'est quasiment **une femme sur deux chez les 25-49 ans**. Or, seulement 23 % des hommes reconnaissent avoir été

37 %

des femmes ont vécu
au moins une situation
de non-consentement.

6 - Concept issu des recherches féministes des années 1970, notamment à travers l'article fondateur de Liz Kelly, « Le continuum de la violence sexuelle », Le continuum de la violence sexuelle, Liz Kelly, traduit de l'anglais par Marion Tillous, *Cahiers du genre* 2019/1 (n°66), pages 17 à 36.

7 - Ont répondu positivement à une des catégories suivantes :

- Eu un rapport sexuel alors que vous n'en aviez pas envie devant l'insistance de votre partenaire
- Eu un rapport sexuel non protégé devant l'insistance de votre partenaire
- Eu un rapport sexuel pendant lequel votre partenaire a retiré son préservatif sans demander votre accord
- Eu un rapport sexuel sous emprise d'alcool ou de drogue sans qu'on vous demande votre consentement

l'auteur d'au moins une situation de non-consentement⁸ : ce décalage évoque toujours un manque de prise de conscience notable de la part des hommes et contraste avec la progressive libération de la parole et la dénonciation des violences par les victimes. Selon les dernières données officielles⁹, **le nombre de violences sexuelles enregistrées a en effet doublé entre 2017 et 2022**¹⁰. Selon les chiffres de l'enquête de victimation Genèse, qui vise à restituer la réalité et la spécificité des violences sexistes et sexuelles – dont une part très importante n'est précisément pas déclarée aux autorités – plus d'1 femme sur 4 déclare avoir subi au moins une fois des violences psychologiques par partenaire, et 1 sur 6 des violences physiques¹¹. Enfin, concernant les féminicides, c'est-à-dire le meurtre d'une femme parce que c'est une femme, **118 femmes en ont été victimes en 2022**¹², mais nous signalons leur baisse en 2023 selon les dernières estimations, à périmètre constant, puisqu'ils seraient au nombre de 94. Cela, nous ne pouvons que l'espérer, conforte l'idée que les moyens mis en œuvre pour lutter contre les violences ont des effets. **Les violences envers les femmes sont aussi économiques**¹³, privant parfois totalement les femmes de leur autonomie financière : en 2021, **un quart des femmes appelant le 3919** dénonçait des violences de cet ordre au sein du couple¹⁴, et plus de **4 Françaises sur 10** connaissent au moins une forme de violences économiques conjugales au cours de leur vie¹⁵. **Enfin, les violences s'exercent sur les enfants** : la fin de l'année 2023 a été marquée par la publication très attendue du rapport de la Commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants (CIIVISE)¹⁶ : **160 000 enfants sont victimes de violences sexuelles** chaque année, et **5,4 millions de femmes et d'hommes adultes en ont été victimes dans leur enfance**¹⁷.

8 - Ont répondu positivement à une des catégories suivantes :

- Eu un doute sur le consentement de votre partenaire lors d'un rapport sexuel,
- « Tripoté » une femme en soirée sans lui demander son consentement,
- Insisté pour avoir un rapport sexuel alors que votre partenaire n'en avait pas envie,
- Refusé de mettre un préservatif alors que votre partenaire vous le demandait,
- Retiré votre préservatif pendant un rapport sexuel sans en informer votre partenaire,
- Eu un rapport sexuel avec un.e partenaire alcoolisé.e ou sous emprise de drogue sans lui demander son consentement.

9 - **Insécurité et délinquance en 2022 : bilan statistique complet / Actualités / Interstats - Ministère de l'Intérieur**. Il est important de souligner que ces chiffres sont le relevé de l'activité policière et ne tiennent pour l'heure pas compte de l'ensemble des violences sexistes et sexuelles qui font encore trop rarement l'objet de plainte. 1 victime sur 10 porte plainte (Si l'on se fie à la dernière enquête GENESE / Interstats - Ministère de l'Intérieur.) Ces chiffres sont donc encore largement sous-évalués. Il faut aussi noter que la très nette augmentation des violences sexuelles enregistrées au cours de ces dernières années s'inscrit dans un **contexte de « libération de la parole » et d'amélioration de l'accueil et de l'écoute des victimes** par les services de police et de gendarmerie. L'existence d'une grande part des victimes déposant plainte plusieurs mois, voire années, après la commission des faits, est un indicateur intéressant sur ce point. Ainsi, en 2022, 40 % des victimes de violences sexuelles ont déposé plainte pour des faits datant de plus d'un an, tandis qu'en 2016, elles étaient 30 %.

10 - Les violences sexuelles (comportant les viols, tentatives de viol, agressions sexuelles et harcèlement sexuel) déclarées ont augmenté de 11 % au cours de la seule année 2022. Selon les données enregistrées par le ministère de l'Intérieur, on compte également 244 000 victimes de violences conjugales en 2022 (**Info Rapide n°28 - Les violences conjugales enregistrées par les services de sécurité en 2022 / Actualités / Interstats - Ministère de l'Intérieur**), soit une hausse de 15 % par rapport à 2021 (sur le même périmètre)

11 - **Enquête Genèse 2021**

12 - Étude nationale sur les morts violentes au sein des couples en 2022, septembre 2023 **[en ligne]**. Selon le périmètre plus global (intégrant féminicides familiaux et sociaux) pris en compte par le collectif NousToutes, il y en aurait 147 en 2022 et 134 en 2023 - **Comprendre les chiffres pour mieux défendre les femmes et les enfants victimes de violences sexistes et sexuelles - #NousToutes**. Au regard des statistiques sur une dizaine d'années, le décompte des féminicides pose plusieurs problèmes : un problème de périmètre (meurtres conjugaux, familiaux, ou sociaux), un problème de fluctuation (il est difficile de dégager une tendance exacte à la hausse ou à la baisse – mais plutôt une stagnation), un problème d'identification (du fait d'un manque persistant d'acculturation de la société et de la justice pour caractériser un féminicide). Il serait judicieux de diligenter une mission pour établir une base de calcul centralisée et complète des féminicides. Il faut enfin signaler que deux tiers (65 %) des victimes qui avaient subi des violences antérieures avaient également signalé ces faits de violence aux forces de l'ordre, témoignant, là encore, d'un dysfonctionnement structurel et persistant dans la prise en charge judiciaire spécifique des violences sexistes en France.

13 - Qu'elles soient perpétrées de façon explicite (saisie de paie, interdiction d'accès aux comptes bancaires, empêchement de travailler, confiscation de carte bancaire, refus de payer la pension alimentaire, contraction de dettes) ou insidieuse (contrôle, contrainte, partage déséquilibré des dépenses du foyer), les violences économiques ont des conséquences graves sur les femmes, en termes d'appauvrissement et de fragilisation, puisqu'elles peuvent conduire à la perte totale d'autonomie.

14 - Ligne d'écoute nationale à destination des femmes victimes - **Solidarité femmes. Extrait de l'Analyse Globale des données issues des appels au « 3919-Violences Femmes Info » Année 2021**

15 - **Violences économiques**. Cette étude Ifop pour Les Glorieuses a été réalisée par questionnaire auto-administré en ligne du 17 au 19 octobre 2023 auprès de 951 femmes ayant déjà été en couple. Une femme sur deux ne perçoit plus ou pas de pension alors qu'elle le devrait. **Les violences économiques et sexistes sont inextricables** : selon la même étude, 99 % des femmes victimes de violences économiques ont subi aussi d'autres formes de violences conjugales.

16 - Cette instance *ad hoc* a été créée suite à la vague de témoignages de victimes d'inceste sur les réseaux sociaux et dans les médias, suscitée notamment par le livre de Camille Kouchner *La Familia grande* et le podcast « Ou peut-être une nuit » de Charlotte Pudlowski en 2021. L'enquête de prévalence inédite de la CIIVISE avait ainsi pour mission de recueillir les témoignages des personnes ayant été victimes de violences sexuelles pendant leur enfance. Par son rapport « Violences sexuelles faites aux enfants : on vous croit », la CIIVISE permet de sortir la question de l'inceste et des violences faites aux enfants de la sphère privée et de la culture du secret qui en organisaient toute l'impunité. Inversement, la commission ouvre un débat de société et ancre cette question dans le contexte social et politique auquel elle appartient.

17 - L'impunité des agresseurs et l'absence de soutien social donné aux victimes coûtent 9,7 milliards d'euros chaque année en dépenses publiques, dont deux tiers résultent des conséquences à long terme sur la santé des victimes. Les coûts en termes physiques et psychiques sont, eux, incommensurables - **« Violences sexuelles faites aux enfants : on vous croit »**, CIIVISE, 17 novembre 2023

b. Des inégalités de traitement dans tous les domaines

Cette année encore, des inégalités entre les femmes et les hommes sont reconnues à tous les niveaux : selon le baromètre, **92 % de la population considèrent que les femmes et les hommes ne sont pas traité-es de la même manière dans au moins une des sphères de la société.**

Le **monde du travail reste perçu comme la sphère la plus inégalitaire**, tant dans le choix des métiers exercés que dans les carrières et rémunérations, à qualification et compétence égales. Seuls **20 % de la population** considèrent que les femmes et les hommes y sont égaux en pratique, ce qui est corroboré par les enquêtes statistiques officielles, puisque le revenu salarial des femmes reste inférieur en moyenne de 22 % à celui des hommes¹⁸. Alors que le baromètre restitue cette année une **tendance à la réaffectation à domicile des femmes**, qui s'accompagne d'une quasi exclusion des filières numériques les plus prometteuses¹⁹, le constat est tout particulièrement alarmant.

Les autres sphères ne sont pas en reste, puisque seul un quart de la population estime que les femmes et les hommes sont traité-es de la même manière dans le monde du sport, dans la rue et les transports et dans le monde politique. Seul-es 36 % considèrent que l'égalité est atteinte dans la vie de famille, la vie du foyer. Il apparaît évident pour tous·tes que ces inégalités s'exercent au détriment des femmes puisqu'il est admis qu'il est plus difficile d'être une femme que d'être un homme dans la société actuelle (57 % estiment qu'il est difficile d'être une femme contre 22 % qu'il est difficile d'être un homme).

18 - L'écart de salaire reste le plus élevé chez les cadres (16,4 % en défaveur des femmes), même s'il s'est réduit de près de 6 points depuis 2010. En équivalent temps plein, le salaire reste inférieur de 14,8 %. La part des cadres reste plus élevée chez les hommes (24,3 %) que chez les femmes (18,9 %), et les femmes sont encore 26,5 % à travailler à temps partiel, qui fonctionne comme une véritable trappe à pauvreté (notamment pour les femmes à la tête d'une famille monoparentale, de plus en plus nombreuses). À l'arrivée des enfants, pour concilier vie privée et vie professionnelle, les femmes sont en effet toujours plus nombreuses que les hommes à interrompre leur activité ou à réduire leur temps de travail : celles qui travaillent sont trois fois plus souvent à temps partiel que les hommes. Les femmes ont également moins souvent accès aux postes les mieux payés et travaillent dans des entreprises et secteurs d'activité moins rémunérateurs - [Une lente dérive des inégalités – Femmes et hommes, l'égalité en question | Insee](#)

19 - Dans son rapport dédié sur [les femmes et le numérique](#), le HCE pointe le cercle vicieux du sexisme : que ce soit dans les contenus diffusés, la production des outils algorithmiques et les métiers exercés dans la filière numérique, les femmes sont sous-représentées et / ou violentées. Pour ce qui est spécifiquement des métiers, les femmes composent moins d'un tiers des effectifs du numérique. Or selon les projections de France Stratégie, ce sont les métiers d'ingénierie de l'informatique qui connaîtront la plus forte expansion en 2030 (+ 26 %). Les femmes sont donc particulièrement exposées à la précarité et à la division genrée des métiers d'avenir à long terme - [France Stratégie, Les métiers en 2030](#)

II. Famille, école et numérique : les trois incubateurs du sexisme

Pourquoi le sexisme persiste-t-il autant ? Parce qu'il est communiqué et assimilé dès l'enfance, dans le foyer et à l'école, puis véhiculé dans l'ensemble de la société notamment au sein des sphères médiatique et numérique. Il est une **construction sociale**. L'édition 2024 du baromètre sexisme a choisi d'étudier **le terreau du sexisme**, les « incubateurs du sexisme » que sont **la famille, l'école et les contenus numériques**, pour montrer qu'il existe une véritable « **éducation** » au sexisme. Or, cette éducation sexiste n'est pas forcément reconnue par une partie de la population : seulement 47 % de la population estiment qu'il y a des inégalités entre les femmes et les hommes en raison des différences dans leur éducation.



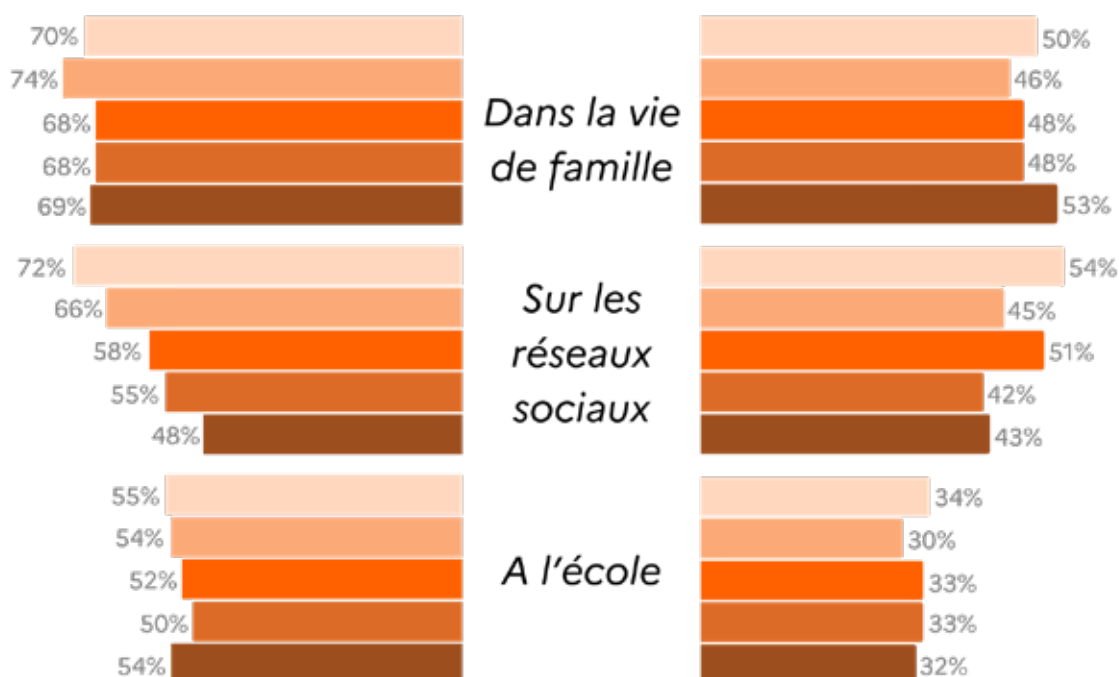
Diriez vous que les femmes et les hommes sont traité-es de la même manière...

Ne sont pas traité-es de la même manière

Selon les femmes

Selon les hommes

15-24 ans 25-34 ans 35-49 ans 50-64 ans 65 ans et plus



1. L'origine : la famille

Environ **70% des femmes** considèrent que femmes et hommes ne sont pas traité·es de la même manière dans leur famille, et **plus de la moitié** (52 %) a personnellement fait l'objet de cette différence de traitement.

70 %

des femmes considèrent que femmes et hommes ne sont pas traité·es de la même manière dans leur famille.

a. Le rôle des parents

Face à ce constat, les parents ne semblent **pas avoir conscience** du traitement différencié qu'ils et elles adoptent. Quel que soit leur genre et leur génération d'appartenance, les parents ont le sentiment d'avoir éduqué leurs enfants de sexe opposé de façon identique ; **41 % pensent même l'avoir fait à tous les niveaux** :

41 %

des parents pensent avoir éduqué leurs enfants de sexe opposé de façon identique.

- 90 % déclarent avoir donné une éducation identique sur le niveau scolaire et l'attitude en classe à l'école ;
- 84 % sur le choix des activités extra-scolaires, la pratique sportive et la capacité à savoir se défendre ;
- 80 % sur les choix vestimentaires et l'apparence physique ;
- Aussi, on observe peu de différences perçues par les parents sur les valeurs inculquées aux filles et celles inculquées aux garçons.

Or, même quand elles et ils vivent ensemble, filles et garçons rapportent **ne pas avoir été élevé·es de la même manière dans la sphère familiale**. Les Français·es qui ont grandi avec un enfant du genre opposé sont encore plus nombreux·ses à constater des différences ; ils-elles ne sont que **21 % à estimer qu'ils-elles ont été éduqué·es de la même manière à tous les niveaux** (soit une différence de **20 points** avec la perception des parents).

21 %

des Français·es estiment qu'ils ont été éduqué·es de la même manière indépendamment de leur genre.

62 % des filles de 15-24 ans considèrent qu'elles ne sont pas éduquées de la même manière que leurs frères. La féminité et la masculinité sont des rôles attribués très tôt au sein même de la famille et sont souvent perçues comme des différences « naturelles » (**36 % des Français·es pensent encore que les inégalités sont dues à une différence naturelle**). Ce postulat entraîne une **spécialisation des rôles de chacun·e** : chez les garçons, on valorise la force, la compétition, le mépris de la faiblesse, voire du féminin. Chez les filles, on valorise l'écoute, l'empathie, la douceur et la docilité.

Or, ces rôles ne sont pas seulement dévolus pour se conformer aux attentes culturelles, normatives et sociales vis-à-vis du genre, ils sont **autoréalisateurs** et vont avoir des conséquences tout au long de la vie, notamment en termes de sexisme. Ils reposent en premier lieu sur une **division des rôles** entre les filles et les garçons (ou une complémentarité entre les genres) qui va en réalité créer des différences adossées à une hiérarchie puissante. Ces normes et leurs effets sont intégrés très tôt, dès l'âge de **deux ans** : le genre est donc **inoculé** aux enfants

avant même qu'ils et elles puissent le reconnaître. Les plus jeunes vont intégrer le rôle sexué et chercher à reproduire les comportements qui sont appropriés, notamment à travers les habits et les jouets. Un garçon qui ne se montrerait pas « viril » dès le plus jeune âge ou qui s'approprierait des jouets et habits féminins sera jugé avec sévérité. Soutenue par une homophobie latente, la pénalisation des petits garçons « efféminés » participe de l'intériorisation pour eux de certains réflexes qu'on retrouve à l'âge adulte dans les opinions des hommes français pour correspondre à l'idée qu'on se fait d'un « vrai » homme : **plus de 40 % des hommes de 15 à 34 ans** considèrent qu'il ne faut pas montrer ses émotions pour être respecté en tant qu'homme. On observe que les filles qui sortent des représentations féminines classiques sont aussi dépréciées (« garçon manqué »). L'appropriation des caractéristiques et des compétences masculines est souvent plus valorisée dans une société inégalitaire. La **hiérarchisation entre les genres** opère très tôt et conduit à des représentations individuelles très différenciées selon le genre.

Cette « **propagation** » du **sexisme** se fait tôt, et de manière encore plus marquée dans les **milieux familiaux pratiquants** (toutes religions confondues) : 21 % contre 10 % pour l'ensemble de la population considèrent que les hommes doivent être parfois violents, 19 % contre 10 % qu'ils doivent avoir beaucoup de partenaires sexuelles pour correspondre à ce qu'on attend d'eux. Au sujet des femmes, 55 % contre 46 % estiment qu'elles doivent faire passer leur famille avant leur carrière pour correspondre à ce qu'on attend d'elles et 29 % contre 12 % qu'elles peuvent être en partie responsables d'une agression sexuelle qu'elles ont subie.

L'éducation parentale constitue le premier terreau fertile du sexisme : le delta entre le déclaratif des parents et le ressenti des enfants montre que non seulement le sexisme est inculqué très tôt, mais encore **qu'il n'est pas perçu comme tel**. Un chantier de **déconstruction en profondeur** doit donc être mené dans toutes les familles pour effacer ces biais et proposer de nouveaux modèles égalitaires, à la fois pour les garçons et pour les filles.

b. L'industrie sexiste des jouets

Beaucoup de parents (76 %) estiment avoir choisi les mêmes jouets pour leurs enfants du genre opposé. Pourtant, dans les faits, les jouets reçus et offerts continuent de refléter et de perpétuer les stéréotypes de genre :

- 62 % des femmes déclarent avoir reçu des poupées contre **3 % des hommes** ;
- 45 % des hommes ont reçu des voitures contre **4 % des femmes** ;
- In fine, 72 % des femmes se sont vu offrir des jouets associés à la construction sociale de la féminité (contre 11 % des hommes) et 78 % des hommes se sont vu offrir des jouets associés à la construction sociale de la masculinité (contre 17 % des femmes).

3 %

des hommes
ont reçu une poupée
dans leur enfance.

4 %

des femmes
ont reçu un jouet voiture
dans leur enfance.

Si on observe que les écarts dans la division des jouets se réduisent dans les plus jeunes générations, **le « masculin » reste encore une fois toujours plus valorisé, il reste le référentiel**. En effet, les efforts d'égalité ne semblent s'exercer que sur les jouets des petites filles :

- Par exemple, les filles âgées de 15 à 24 ans sont 65 % à déclarer avoir reçu des jouets « féminins » et 33 % des jouets « masculins » (soit 32 points d'écart ; un écart qui montait à 66 points pour la génération des 65 ans et plus) ;
- En revanche, les jouets « féminins » demeurent peu offerts aux garçons : 80 % des garçons de 15-24 ans ont reçu des jouets « masculins » et 19 % des jouets « féminins » (un écart toujours élevé de 61 points).



Or le « bras armé » du sexisme à la maison, ce sont bien les jouets. Ils appartiennent en effet à des univers très séparés et caricaturaux : aux garçons le bleu, les jeux d'extérieur, les jouets mécaniques ; aux filles le rose, les objets ménagers, les poupées, les activités centrées sur l'apparence physique. Aux garçons super-héros et personnages exceptionnels ; aux filles princesses passives et rêvées, protagonistes « du quotidien ». Aux garçons les **activités davantage solitaires, en non-mixité et d'émulation/de compétition**, reposant sur des **compétences techniques**, aux filles les **jouets d'imitation** et appuyés sur des **qualités sociales** (faire le ménage, la cuisine, les courses, jouer à la maman, rôle de care/prendre soin). **L'injonction à la maternité des femmes commence dès leur plus jeune âge.**

Ces spécialisations sont encore organisées dans tous les magasins et magazines de jouets pour les enfants, qui font apparaître des rayons bien distincts, y compris parfois pour les bébés, qui par définition n'ont pas encore conscience de leur genre.

Cette séparation des univers est très manifestement sous-tendue par une logique mercantile et d'objectifs marketing (comme le point très régulièrement la plateforme Pépite Sexiste, est performative). Ainsi, **un quart des Français-es considère encore que « les camions c'est pour les garçons et les poupées pour les filles »**. Le jouet est bel et bien à l'origine d'injonctions genrées qui enferment filles et garçons dans des identités fixes et hiérarchisées²⁰.

c. Les tâches domestiques, productrices précoces d'inégalités

Alors que quasiment 9 parents sur 10 (86 %) considèrent qu'ils ont éduqué de façon égale leurs enfants sur le partage des tâches ménagères, il n'en est rien dans les faits : **quasiment ¾ des femmes faisaient le ménage enfants**, contre 42 % des hommes, ce qui reflète la réalité des enquêtes officielles. Le partage de la charge domestique entre femmes et hommes n'a en effet pas fondamentalement progressé au fil des années (80 % des femmes consacrent encore plus d'une heure par jour au travail domestique non rémunéré, contre 36 % des hommes)²¹. Cette inégalité est intégrée très tôt par les enfants et adolescent-es, soit dans l'observation des comportements de leurs parents, soit dans les différences de traitement qu'ils-elles vivent au quotidien.

Sur ce sujet spécifique, le rapport du HCE consacré au vécu des discriminations chez les jeunes générations²² est édifiant : **les filles sont 40 % à considérer que les hommes sont mieux traités à la maison en ce qui concerne spécifiquement les tâches ménagères**. Selon les analyses de la chercheuse Yaëlle Amsellem-Mainguy pour cette étude, cette différence de traitement des parents, qui sont plus exigeant-es vis-à-vis des filles, tient aux stéréotypes de genre qui contribuent à l'acceptabilité, voire à la naturalisation des tâches domestiques et parentales chez les filles. « Pour les [femmes], la dimension presque "naturelle" ou "instinctive" de ces tâches contribue à en minimiser le poids, tandis que le caractère plus contre-intuitif de l'engagement des hommes dans le soin au logement ou aux enfants, l'érige mécaniquement en effort, et tend à le surestimer. »

2. La cristallisation : l'école

L'école **fabrique du sexisme** : plus **d'une personne sur deux** considère que femmes et hommes n'y connaissent pas le même traitement. D'ailleurs, l'école est **perçue** comme étant **de plus en plus** inégalitaire (+ 2 points cette année, **+ 11 points** sur deux ans). Dans les faits, 39 % des femmes ont déjà en pratique **vécu** cette inégalité de traitement, et ce chiffre grimpe à **49 % pour les 25-34 ans**.

1/2

personne considère que femmes et hommes ne connaissent pas le même traitement à l'école.

20 - Jouets : la première initiation à l'égalité - Sénat

21 - Voir notamment : [Gender Equality Index 2020: France](#)

22 - Égalité, stéréotypes, discriminations entre les femmes et les hommes : perceptions et vécus chez les jeunes générations en 2022

Et ce n'est pas que du déclaratif : le dernier rapport du Conseil national d'évaluation du système scolaire (CNESCO) sur les inégalités à l'école est sans appel pour la France²³ : dans l'OCDE, la France reste un des pays les plus socialement **inégaux** en matière d'éducation, ce qui s'applique aussi en termes de **genre**. Ainsi, trop peu de filles s'orientent-elles vers les carrières scientifiques, en particulier, mathématiques et numériques, hormis les sciences du vivant. Aujourd'hui, en France, dans les différents métiers d'ingénieur·es, moins de 30 % sont des femmes²⁴.

a. Les biais sexistes à l'école

Si le sexisme s'ancre dès la petite enfance, comme l'avait documenté de façon détaillée le rapport de l'IGAS dédié²⁵ dès 2012, c'est à l'école qu'il s'installe véritablement. Ainsi, **4 personnes sur 10 estiment que les garçons manquent de respect envers les filles, un sentiment partagé par 62 % des femmes âgées de 15 à 24 ans** et 51 % des hommes de la même tranche d'âge. Les comportements des filles et des garçons sont opposés : alors que les premières participent plus en cours de façon constructive (50 %), 70 % des prises de parole sans autorisation sont faites par les seconds²⁶, les filles sont reconnues comme les personnes sages et ayant les meilleures notes, là où la turbulence est imputée aux garçons. Aussi, les chercheur·ses en sciences de l'éducation estiment que les filles sont interrogées 30 % de temps en moins que les garçons, essentiellement pour des raisons de captation d'attention. Ceci a une implication directe sur la confiance en soi des filles et leur ambition scolaire. La proportion de délégué·es de classe chez les hommes est plus importante qu'elle ne l'est chez les femmes (31 % vs 26 %).

Selon l'Unicef²⁷, à l'école, les filles font davantage l'objet de **discriminations** liées à leur tenue vestimentaire et adoptent déjà des **stratégies d'évitement** (rester davantage chez elles après l'école, renoncer à s'habiller comme elles le souhaitent...).

Le **partage de l'espace** y est symptomatique : les garçons occupent le centre de la cour, les filles sa périphérie. Le football y est roi : il constitue 90 % des espaces disponibles des cours de récréation et 70 % de l'espace collectif²⁸. De façon plus générale, le sport pratiqué à ces âges, dont la socialisation se fait à l'école et au-delà, véhicule de très nombreux stéréotypes (que le HCE s'emploiera à décrypter dans une prochaine publication à l'occasion des Jeux olympiques et paralympiques 2024). Les garçons représentent aussi *a minima* trois quarts des élèves ayant reçu une punition ou une sanction disciplinaire, un chiffre qui grimpe à 96,7 % pour les cas de « violence sur autrui » au collège. Cette spécialisation des garçons très tôt dans **l'expression de la violence et l'incivilité** n'est pas sans conséquence sur le reste de leur propre trajectoire, mais encore sur le reste

23 - [Comment l'école amplifie-t-elle les inégalités sociales et migratoires ; L'école française réussit aux élèves les plus favorisés, Observatoire des inégalités, 2023](#)

24 - Soit 3 points de plus que les garçons. Même en lecture où elles sont meilleures en valeur absolue, la chute des filles est de 14 points dans l'OCDE et 21 en France, versus 8 et 16 pour les garçons. [Résultats PISA 2022](#)

25 - [Rapport sur l'égalité entre les filles et les garçons dans les modes d'accueil de la petite enfance - IGAS - Inspection générale des affaires sociales](#)

26 - [En ligne](#), Océane Garcia, Charline Moreau. La prise de parole entre filles et garçons au cycle 3 : le pouvoir aux garçons ?. Education. 2017.

27 - Unicef, 2018, enquête menée auprès de 26 458 enfants et adolescents de 6 à 18 ans [Quel genre de vie ?](#)

28 - Unicef, 2018, [Inégalités filles-garçons : des maux en tous genres](#)

de la société : ainsi, au total, le « coût de la virilité » s'élèverait à 100 milliards d'euros par an, soit plus que le déficit annuel de la France, selon l'historienne Lucile Peytavin²⁹. Pour la sociologue et géographe Edith Maruéjouls, ces résultats viennent confirmer que « les stéréotypes de sexe et sexisme sont intégrés très tôt » et que « les individus et la société finissent par y **consentir** ». En effet, plus tard à l'âge adulte, cela se traduit par **l'infusion très nette et persistante de la violence endémique à l'égard des femmes**, comme l'avait relevé avec précision la dernière étude Ipsos/Mémoire traumatique et victimologie consacrée à l'adhésion des jeunes générations à cette « culture du viol »³⁰.

Pire, l'école est souvent le lieu de **perpétuation des comportements genrés à l'égard des élèves** : les biais du corps administratif et enseignant sont largement identifiés par la population dans le sondage *Viavoice*. Depuis longtemps, les sociologues ont observé le phénomène. Claude Zaidman³¹ note par exemple que le corps enseignant se comporte, souvent sans le savoir ou s'en rendre compte, **différemment en fonction des caractéristiques de genre** pour faciliter la gestion de la classe : les filles plus calmes, plus studieuses vont être utilisées comme des « auxiliaires pédagogiques » pour aider les garçons à être plus attentifs. Marie Duru-Bellat³² constate aussi que **les garçons seront davantage poussés à réussir**. Ils seront plus souvent sollicités et interrogés, notamment dans l'enseignement des mathématiques. De même, la rédaction des bulletins scolaires et l'appréciation du travail est souvent, pour une note identique, différente selon le genre de l'élève. Ainsi, par exemple, une fille est caractérisée du point de vue de son comportement – souriante, sérieuse, travailleuse –, un garçon du point de vue de ses compétences – peut mieux faire... –.

Les processus d'identification et les imaginaires sont également genrés dès le plus jeune âge dans les contenus scolaires : selon l'étude consacrée de Sabrina Sinigaglia-Amadio³³, les manuels scolaires véhiculent encore parfois la norme de l'assignation des femmes au foyer, ou dans des postes moins prestigieux. Plus d'un homme sur quatre est représenté dans une position dominante (statut ou prestige professionnel supérieur) alors que l'inverse ne représente que 1,44 % du total des illustrations étudiées. Les femmes mises en valeur occupent principalement des places sublimées, comme la femme-allégorie (la Liberté, la République, la Civilisation), la femme-mère (épouse ou mère de famille avec enfant(s)), ou la femme-célébrité (Coco Chanel, Marie Curie). Moins de 10 % des textes étudiés sont rédigés par des femmes.

29 - Lucile Peytavin, *Le coût de la virilité*, Anne Carrière, 2021

30 - Près d'un quart des 18-24 ans estime que lorsqu'une femme dit « non » pour une relation sexuelle, cela veut en fait dire « oui » ; et plus de la moitié estime qu'il est plus difficile pour un homme de maîtriser son désir sexuel, ce qui est un postulat essentiel dans la diffusion de la culture du viol. Ce manque critique de reconnaissance et de distinction des violences sexistes et sexuelles a de réels effets sur l'occurrence effective de celles-ci chez les jeunes : 36 % des 18-24 ans pensent qu'une femme peut prendre plaisir à être humiliée ou injuriée, 23 % estiment qu'elle prend du plaisir à être forcée. De même, forcer sa partenaire à avoir un rapport sexuel alors qu'elle le refuse est perçu comme un viol par seulement 59 % d'hommes de 18 à 24 ans. Pénétrer une partenaire avec les doigts alors qu'elle ou il le refuse est un viol pour seulement 58 % des jeunes hommes, contre 89 % des jeunes femmes. [2022 - Enquête IPSOS - représentations des Français sur le viol vague 3](#)

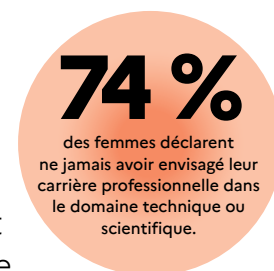
31 - Zaidman Claude (1996). *La mixité à l'école primaire*. Paris, L'Harmattan « Bibliothèque du féminisme »

32 - « Les enseignants consacrent un peu moins de temps aux filles – environ 44 % de leur temps, contre 56 % aux garçons –, différence qui peut paraître minime, mais qui devient vite considérable, dès lors qu'on comptabilise le temps qu'un élève passe en classe. De plus, ce temps plus long consacré aux garçons reflète des interactions plus formatrices sur le plan pédagogique : non seulement les enseignants interrogent plus souvent les garçons, mais ils passent aussi plus de temps à réagir à leurs interventions et à attendre leurs réponses, paramètre important en ce qu'il exprime précisément une attente de bonne réponse. On observe également que les garçons reçoivent davantage de réprimandes et de critiques concernant leurs conduites ; les enseignants sont soucieux de ne pas se laisser déborder par les garçons, ce qui les rend très attentifs à leur comportement. Les garçons font également l'objet d'une notation plus sévère, parce que les maîtres ne doutent pas de leurs capacités et se montrent donc plus exigeants. Ces attentes diversifiées en fonction du sexe de l'élève et le fait que les garçons soient plus poussés à exploiter toutes leurs possibilités se manifestent de manière particulièrement nette dans les matières supposées convenir inégalement aux élèves des deux sexes. », dans Marie Duru-Bellat, *À l'école du genre, Enfances & Psy 2016/1 (N° 69)*, pages 90 à 100.

33 - Sinigaglia-Amadio, Sabrina. « Place et représentation des femmes dans les manuels scolaires en France : la persistance des stéréotypes sexistes », *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 29, 2010

b. Des orientations genrées et vectrices d'inégalités

Ce sexisme à l'école se manifeste également au moment du **choix d'orientation professionnelle**. Certaines filières ou métiers continuent d'être perçus comme plus appropriés pour un genre plutôt que pour l'autre.



Ainsi :

- **74 %** des femmes déclarent n'avoir jamais envisagé d'études supérieures ou un **métier dans le domaine technique ou scientifique**, une proportion qui n'est que de 41 % pour les hommes (soit un écart de 33 points) ;
- Le domaine de la protection et de la sécurité est également peu envisagé par les femmes (69 % ne l'ont pas envisagé contre 54 % pour les hommes, un écart de 15 points) alors que le domaine du soin et du care l'est peu par les hommes (67 % ne l'ont pas envisagé contre 52 % de femmes, un écart de 15 points).

Cette différenciation primaire va **déterminer les possibles** pour le développement et les choix respectifs des garçons et des filles, les activités qu'ils et elles investissent et les orientations, notamment professionnelles, qu'ils et elles prennent³⁴. Surtout, elle va avoir des conséquences en termes d'inégalités professionnelles structurelles : en dépit d'une meilleure réussite des filles à l'école (en termes de durée moyenne des études, de niveau moyen des diplômes, de taux de réussite aux examens), elles sont toujours sous-représentées dans les filières prestigieuses et porteuses d'emploi, en particulier les sciences dures, dont le numérique. A diplôme égal, les femmes connaissent des développements de carrière beaucoup moins rapides. Par la suite, les femmes rencontrent toujours plus de difficultés dans leur trajectoire professionnelle. Elles sont plus souvent que les hommes confrontées au chômage, aux emplois précaires, au temps partiel contraint et souvent moins bien rémunérées.

c. Les carences de l'éducation à l'égalité

Alors que le constat d'inégalités entre les genres à l'école est incontestable, des carences dans l'éducation à l'égalité sont perçues : **plus de la moitié de la population (51 %)** déclare que les situations sexistes n'ont pas été ou ne sont pas **condamnées par les professeur-es** et 68 % que les inégalités entre les filles et les garçons n'ont pas ou ne sont pas évoquées par le personnel scolaire. Les enseignant-es ne sont, d'ailleurs, pas formé-es sur ces questions et donc, peu conscient-es des enjeux qu'ils soulèvent.

34 - Une lente décréue des inégalités – Femmes et hommes, l'égalité en question | Insee

En dépit d'une législation ambitieuse depuis 2001, l'accompagnement public sur la déconstruction des stéréotypes et l'éducation à la vie relationnelle et affective reste **largement insuffisant en pratique** : **deux tiers des personnes interrogées n'ont jamais suivi une seule séance d'éducation sexuelle et affective**³⁵. Chiffres qui sont corroborés par différentes enquêtes : seulement 13 % des séances prévues sont tenues selon l'étude #NousToutes³⁶, moins de 15 % des élèves en école et au lycée, et moins de 20 % des élèves en collège, bénéficient de ces trois séances selon le rapport de l'Inspection générale de l'Education, du Sport et de la Recherche³⁷.

2/3

des personnes interrogées n'ont JAMAIS suivi une seule séance d'éducation sexuelle et affective.

3. L'amplification : le numérique

Plus de la moitié de la population considère que femmes et hommes ne sont pas traités de la même manière sur les réseaux sociaux, score qui grimpe à **72 %** chez les femmes de 15-24 ans. Chiffre particulièrement préoccupant quand on sait leur place grandissante – et, désormais, prépondérante – dans la vie quotidienne ; et quand on connaît leur impact sur la formation des mentalités.

72 %

des femmes de 15-24 ans considèrent que les femmes et hommes ne sont pas traités de la même manière sur les réseaux sociaux.

a. Sexisme dans toutes les images...

Dans le numérique, le sexisme en liberté

Qu'il laisse libre cours à la violence en ligne (85 % des femmes y ont déjà été exposées), qu'il produise des images stéréotypées y compris à destination des plus petites, ou encore qu'il héberge des contenus pornographiques violents qui ont une puissante influence sur les rapports entre femmes et hommes, **le numérique participe pleinement à la culture sexiste**.

Les plateformes numériques constituent une véritable caisse de résonance des stéréotypes de genre. Selon l'analyse menée par le HCE³⁸ portant sur les 100 contenus les plus vus des principales plateformes (YouTube, Instagram et TikTok), 68 % des contenus d'**Instagram** diffusent des stéréotypes de genre : elles sont sous-représentées à la fois dans les milieux professionnels et les lieux publics en plein air, alors qu'elles sont surreprésentées dans les milieux privés, liés à l'intime. Mises en scène au cœur d'une structure familiale très hétéronormée, qui renforce les rôles genrés qui leur sont traditionnellement attribués : elles sont souvent présentées dans un rôle maternel, enceintes, jeunes mamans, dévouées à leur grossesse ou leurs enfants en bas âge, rôles qui fondent parfois exclusivement l'activité d'influenceuses les plus populaires de France. Là encore, **l'injonction à la maternité** est très forte.

35 - Des signes positifs sont toutefois perceptibles dans les jeunes générations puisque le sentiment que les inégalités sont prises en charge par le personnel scolaire comme la part de ceux qui ont suivi une séance d'éducation sexuelle et affective augmentent.

36 - Lorsqu'elles sont effectivement tenues, ces séances mettent encore principalement l'accent sur la prévention contre les infections sexuellement transmissibles, les organes génitaux masculins et la contraception sont les thèmes principaux abordés, négligeant largement l'appréhension du harcèlement, le consentement, les stéréotypes sexistes, les violences sexuelles, et l'identité de genre. [Enquête sur les séances d'éducation à la sexualité au collège et au lycée](#)

37 - Rapport de l'IGESR n°2021-149, juillet 2021, p. 31.

38 - HCE, [Rapport - La Femme Invisible dans le numérique : le cercle vicieux du sexisme](#) - Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes (haut-conseil-egalite.gouv.fr), 7 novembre 2023.

Sur **YouTube**, le constat est le même : 88 % des vidéos comprenaient au moins un stéréotype masculin dont la plupart étaient associés à des valeurs viriles et à un climat de violence. Sous couvert d'humour, les actes et paroles sexistes sont banalisés participant à la normalisation d'un sexisme ordinaire. En ce qui concerne **TikTok**, les vidéos dites humoristiques sont dominées par des représentations dégradantes et humiliantes des femmes (42,5 %).

Le sexisme ne s'exprime pas de manière explicite mais de manière plus insidieuse dans la plupart des contenus. Leur massification et leur large diffusion entretiennent un cercle vicieux³⁹ difficilement enrayerable. Les recommandations algorithmiques participent à ce phénomène et le renforcent. Les femmes sont les premières victimes de ce mécanisme : ainsi, selon le baromètre sexisme, quasiment **une jeune femme sur deux de 15-24 ans (45 %) déclare avoir été personnellement moins bien traitée sur les réseaux sociaux**. Le sexisme présent dans les contenus est reproduit à grande vitesse permettant sa banalisation et son ancrage profond dans la société.

Dans l'audiovisuel, une sous-représentation des femmes encore importante, mais qui se résorbe

Les représentations de l'espace social et des interactions entre les femmes et les hommes dans **les films et les séries** témoignent des déséquilibres existants (les femmes et les hommes se divisent sur le type de contenu regardé : par exemple seuls 8 % des hommes regardent les films romantiques contre 27 % des femmes) autant qu'elles les façonnent. De fait, les films et séries sont les contenus les plus visionnés par l'ensemble de la population, à plus de deux tiers. La présence des femmes à l'écran et les rôles qui leur sont attribués restent genrés : par exemple, les personnages féminins principaux sont encore souvent cantonnés au foyer (45 %) et à l'environnement familial (52 %), et **à peine plus de la moitié des films (57 %) valide le test de Bechdel**⁴⁰, c'est-à-dire ne représentant pas les femmes dans un rôle caricatural, stéréotypé ou sexiste⁴¹.

Si la parité est encore loin d'être atteinte et que de nombreux stéréotypes subsistent dans les programmes⁴², le secteur audiovisuel continue de s'améliorer, comme le relève le dernier rapport de l'Arcom⁴³. C'est là le fruit d'un **chantier de régularisation** long de 10 ans qu'il faut conduire avec la même détermination côté numérique.

39 - Ibid.

40 - Pour « valider » le test de Bechdel, deux femmes identifiées par leur nom doivent être présentes, ces femmes doivent entretenir une conversation entre elles et cette conversation doit porter sur un autre sujet qu'un homme. Lien vers le [Bechdel Test Movie List](#) (base de 10 000 films)

41 - CERVILLE, Maxime, LECOSSAIS, Sarah (dir.), « Cinégalités - Qui peuple le cinéma français ? », par le collectif 50/50, 2021 : l'étude Cinégalités menée par le collectif 50/50 met en avant la nette **sous-représentation** des femmes dans les films d'initiative française de 2019. Parmi les personnages principaux, elles ne sont que 38 %.

42 - Et notamment dans la publicité : nues, sexualisées, infantilisées, fragmentées et érotisées, les femmes sont encore souvent réduites à des rôles d'objets dans les publicités. Arcom, *Etude sur la représentation des femmes dans le publicités télévisées*, publiée le 6 mars 2022. : « Si l'on se concentre sur les publicités mettant en scène une sexualisation des personnages, on constate que 99 % d'entre elles sexualisent des femmes et 30 % d'entre elles sexualisent des hommes ». « Si l'on se concentre sur les publicités mettant en scène une sexualisation des personnages, on constate que 99 % d'entre elles sexualisent des femmes et 30 % d'entre elles sexualisent des hommes ».

43 - Arcom, [La représentation des femmes à la télévision et à la radio - Rapport sur l'exercice 2022](#) | Arcom, publié le 6 mars 2023.

b. ... Y compris chez les plus jeunes

Les constats établis précédemment ne se limitent pas aux contenus destinés aux adultes, **bien au contraire**. Après l'étude menée par le HCE pour les 100 contenus les plus vus des principales plateformes (YouTube, Instagram et TikTok), le diagnostic a été poursuivi sur les contenus destinés aux enfants, et **le résultat est édifiant** : les **stéréotypes de genre occupent l'intégralité des 100 vidéos les plus vues de la catégorie « enfant »** de YouTube⁴⁴. Ce constat est particulièrement inquiétant au regard des effets que ces représentations ont à long terme sur les enfants.

En termes de **répartition des rôles**, filles et garçons sont assigné-es à des personnages toujours très genrés⁴⁵ : les personnages principaux masculins sont surreprésentés dans les contenus et se montrent plus actifs (82 %) que les personnages principaux féminins (50 %), ils sont plus engagés et plus entreprenants⁴⁶. **La fonction maternelle**⁴⁷ est largement mobilisée pour mettre en scène les adultes féminines. Alors que ces dernières ne font partie des personnages principaux que dans 53 % des vidéos (84 % pour les personnages masculins), le rôle de mère leur est attribué dans les **trois quarts** des contenus mettant en scène une famille. Cette surreprésentation cantonne les femmes à des rôles d'assistance et de protection sous-entendant une **prédisposition naturelle aux activités domestiques**. Quand ils sont mis en scène, les pères se contentent d'occuper un rôle d'éducation plutôt **extérieur** (jouer, protéger, etc.).

En termes **d'activités** : dans **77 % des contenus visionnés, l'activité des personnages est stéréotypée**, soutenue aussi dans la présence de **dialogues sexistes** : il est possible d'entendre : « *Nous devons appeler Papa, il est fort, il le [le voleur] chassera. Il viendra à notre secours.* »⁴⁸, « *Je veux être jolie comme une jolie princesse* »⁴⁹ ou encore « *Papa pourra partir en voyage d'affaires sans se sentir coupable* »⁵⁰.

En termes de **spécialisations physiques** enfin : **92 % des vidéos** présentent des éléments physiques stéréotypés pour les personnages féminins (robes, couettes, nœuds, motifs fleuris, cheveux roses, serre-tête, paillettes, sacs à main, bijoux, tresses, etc.), allant parfois jusqu'à genrer ce qui ne l'est pas (des poitrines sur des poissons par exemple), et pour les personnages masculins (habits plus neutres, unis, tons froids, pantalons, shorts, t-shirts, cheveux courts, uniformes, costumes). La différenciation entre filles et garçons est parfois exprimée de manière très explicite, s'appuyant notamment sur l'opposition des couleurs (noir pour les garçons et rose pour les filles⁵¹).

92 %

des vidéos pour enfants
présentent des éléments
physiques stéréotypés.

44 - Afin d'analyser le sexisme présent dans les contenus à destination des enfants, le HCE a réalisé une enquête auto-administrée portant sur les 100 vidéos les plus vues de la catégorie « enfant » de YouTube (principalement des dessins animés, des jeux de construction ou de société et des personnes physiques (youtubeur-ses, influenceur-ses)), selon une grille d'analyse identifiant les types d'activités, les caractéristiques associées à chaque genre (jeux, jouets, tenues...), les rapports entre les enfants, et avec les parents / adultes, les comportements chacun-e.

45 - Ce postulat entraîne de nombreuses conséquences à la fois concernant le type d'activité exercée ainsi que les dynamiques différenciées des personnages. Le chercheur Simon Massei, qui s'est intéressé aux représentations de la masculinité et de la féminité dans les longs-métrages Disney, explique notamment que ces représentations se fondent sur des oppositions genrées « nature/ culture », « intérieur/extérieur », « émotivité/rationalité » qui réaffirment une forme de domination masculine. MASSEI, Simon, « L'esquisse du genre », *Genre, sexualité & société*, Printemps 2017.

46 - Ils sont également davantage représentés parmi les « méchants » ou « vilains » (78 %), se distinguant ainsi par le relief et l'intérêt de leur rôle.

47 - Dans plus de la moitié des histoires mises en scène dans les vidéos de l'échantillon, un parent figure parmi les personnages et les activités proposées sont elles-mêmes genrées selon les personnages

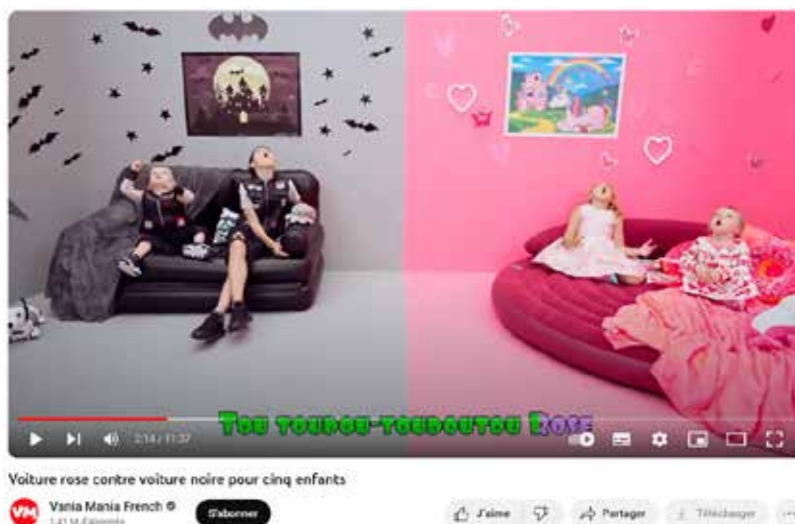
48 - [Des policiers attrapent un voleur dans une voiture de police - YouTube](#)

49 - [Le bain à bulles | Comptines avec Bébé Louis | Little Angel Français - YouTube](#)

50 - [Bob l'éponge | Les épisodes les plus effrayants | Marathon spécial Halloween | Nickelodeon France - YouTube](#)

51 - [Voiture rose contre voiture noire pour cinq enfants](#)

Aussi, **64 % des produits placés dans les vidéos pour enfants sont genrés**, même ceux dont la fonction semble neutre en termes de genre : par exemple, un agenda bleu qui sous-entend un quotidien nécessitant une programmation et qui valorise l'activité extérieure pour les garçons, et un journal intime à paillettes et froufrous qui sous-entend une activité introspective pour les filles⁵².



Les contenus numériques pour enfants sont non seulement « à l'image d'une société dans laquelle perdurent des inégalités »⁵³ mais encore participent-ils à la **normalisation des hiérarchies de genre**⁵⁴ et à l'incubation du sexisme dans les mentalités⁵⁵.

52 - ON INSTALLE UN TOBOGGAN GÉANT GONFLABLE DANS LA PISCINE ! - YouTube

53 - Mélanie Lallet, « Genre et séries animées françaises : normativités, phénomènes de reprise et nouvelles représentations », *Genre en séries*, 2015, 147-171.

54 - Comme l'avait révélé l'étude sur les représentations du masculin et du féminin dans les albums illustrés au début des années 2000, les représentations genrées et les stéréotypes sont normalisés dès le plus jeune âge au travers de contenus numériques de divertissement, dans Bruguilles, Carole, Isabelle Cromer, et Sylvie Cromer. « Les représentations du masculin et du féminin dans les albums illustrés ou. Comment la littérature enfantine contribue à élaborer le genre », *Population*, vol. 57, no. 2, 2002, pp. 261-292.

55 - Des observations similaires ont été constatées dans les publicités télévisuelles faisant la promotion de jeux et jouets, elles « renforcent les stéréotypes sexistes en assignant à chaque sexe des jouets [...] des activités [...] et des codes de couleurs qui leur sont conventionnellement destinés [...] ». [S]i les filles peuvent faire quelques rares apparitions dans les publicités pour jouets dits « de garçon », les garçons eux, en revanche, n'apparaissent pas ou très peu dans les publicités pour jouets dits « de filles ». [...] [Les publicités] pour les jouets dits « féminins » présentent dans 74% des cas du rose et/ou du violet. A l'inverse, les publicités pour des jeux et jouets dits « masculins » proposent une palette de couleurs plus variées, avec tout de même une dominante de bleu (34%) et/ou de vert (18%). [...] [S]i les couleurs associées aux garçons trouvent leur place dans les publicités pour des jeux et jouets dits « neutres », les couleurs associées aux filles (rose et violet) sont quant à elles quasi absentes. ». Enfin, « les mots le plus souvent utilisés par des femmes étaient en lien avec la fantaisie, l'esthétique et l'affection (magique, accessoire, manucure, vernis, mignon, licorne, paillette, bisou, câlin, bébé) alors que les mots plus souvent utilisés par des hommes étaient en lien avec la construction, l'aventure et les batailles. » Arcom, [Etude sur la représentation des femmes dans le publicités télévisées](#), publiée le 6 mars 2022.

c. Les ravages de l'industrie pornographique

Alors que **90 % des contenus pornographiques** présentent des actes non simulés de violences physiques, sexuelles ou verbales envers les femmes⁵⁶, une partie importante de la population ne les considère pas comme problématiques, voire s'en inspire. Ce phénomène récent diffuse une **culture sexiste d'une rare violence** (pouvant comporter des scènes de torture et de barbarie en libre accès, comme le souligne le rapport du HCE sur l'industrie pornocriminelle publié en 2023), particulièrement prégnante une fois de plus chez les **jeunes hommes de 25-34 ans**.

Le sondage *Viavoice* met en lumière des tendances particulièrement alarmantes chez cette catégorie de la population. Par exemple, **seulement la moitié d'entre eux** perçoit un problème dans l'image des femmes véhiculée par les contenus pornographiques, et **64 % (soit 20 points de plus que l'ensemble de la population)** déclarent que la pornographie donne envie de reproduire les gestes sexuels observés ou qu'il ne faut pas diaboliser la pornographie. Frappant également le chiffre de **41 %** qui la considèrent comme une aide pour les premiers rapports sexuels.



Cela a des effets pratiques et immédiats sur la **vie sexuelle** des plus jeunes : dans une enquête britannique⁵⁷, 47 % des garçons estiment que les filles « s'attendent » à ce que les rapports sexuels impliquent une agression physique, et 42 % pensent que la plupart des filles « apprécient » les actes d'agression sexuelle, dangereuses représentations véhiculées notamment par la pornographie *mainstream*.

33 % des jeunes hommes de 18-24 ans estiment que la pornographie a eu une influence négative sur leur sexualité⁵⁸, selon l'étude dédiée de l'Ifop. **L'initiation précoce au porno semble avoir des effets réels sur les représentations que se font les hommes des femmes dans les relations sexuelles qu'ils et elles peuvent entretenir.**

Et, selon l'Ifop encore, plus les jeunes hommes ont été **exposés tôt** à du contenu « hard », plus ils adhèrent à des représentations violentes. A la question : « Lorsqu'on est en couple, il est normal d'avoir un rapport pour faire plaisir à son conjoint même quand on n'en a pas envie », répondent le plus positivement les hommes qui ont été exposés le plus tôt aux images pornographiques : 57 % des hommes qui ont visionné le premier film porno à moins de 11 ans, 38 % de 11 à 14 et 31 % de plus de 14 répondent par la positive. A la question : « Lorsqu'on veut avoir une relation

56 - BRIDGES, Ana, WOSNITZER, Robert, SCHARRER, Erica, SUN, Chyng, LIBERMAN, Rachael. Aggression and sexual behavior in best-selling pornography videos: a content analysis update. *Violence Against Women*, octobre 2010, volume 16, n°10, p.1065-1085. Cette analyse du caractère manifestement illégal des vidéos pornographiques est confirmée en France par **Laure Beccuau, procureure de la République de Paris**, qui a rappelé lors de son audition au Sénat que « les incriminations applicables aux sites pornographiques violents sont nombreuses : viol aggravé, agression sexuelle, actes de torture et de barbarie, traite des êtres humains, proxénétisme », et que ces qualifications pénales devraient permettre de « lutter contre 90 % de l'activité de l'industrie pornographique ».

57 - 'A lot of it is actually just abuse'- Young people and pornography | Children's Commissioner for England

58 - Enquête sur les effets du porn sur la sexualité et les rapports de genre, Ifop, 2023

sexuelle avec elles, beaucoup de femmes disent "non" mais ça veut dire "oui" », 45 % des hommes qui ont visionné le premier film porno à moins de 11 ans, 17 % de 11 à 14 et 11 % des plus de 14 répondent par la positive. Ceux qui ont consommé du porno entre 11 et 14 ans sont nombreux à reconnaître avoir effectué une pratique sexuelle sans vérifier que leur partenaire était bien consentant.e (28 %) ou avec un.e partenaire qui s'est laissé.e faire mais qui ne le souhaitait pas vraiment (39 %).

Les contenus pornographiques ont aussi des effets négatifs sur les rapports que les femmes entretiennent avec leur propre corps, mettant en danger leur santé : **depuis 2019, les 18-34 ans consomment plus d'actes esthétiques que les 50-60 ans**, et transforment les parties les plus intimes⁵⁹ de leur corps notamment pour se conformer aux images de corps très normés véhiculées par le porno et les réseaux sociaux⁶⁰.

Il est **urgent de réguler le secteur numérique** qui continue de diffuser en toute impunité des séquences illégales de violence, nocives pour les femmes comme pour toute la société. Lutter contre les violences sexistes et sexuelles **paraît vain** si on laisse en parallèle libre cours à la **diffusion d'images d'avilissement et d'humiliation** des femmes, érigées en modèle de conduite pour certains. On ne peut pas se contenter de protéger les femmes des violences et de sanctionner leurs auteurs : il faut stopper le mal à sa racine, notamment en éradiquant l'influence des scènes d'extrême violence et de domination sur **les mentalités**.

59 - La labiaplastie – aussi appelée nymphoplastie –, opération qui consiste à réduire la taille des petites lèvres de la vulve, fait notamment de plus en plus d'adeptes chez les adolescentes, [RTBF, 2023](#)
60 - Ariane Riou, Elsa Mari, *Génération Bistouri, Enquête sur les ravages de la chirurgie esthétique chez les jeunes*, Lattès, 2023

Recommandations :

Attaquons d'urgence le sexisme à sa racine

S'attaquer aux racines du sexisme implique d'agir de la petite enfance jusqu'à l'âge adulte, dans tous les aspects de la vie privée comme publique. Surtout, cela nécessite une prise de conscience collective de la part de celles et ceux qui, dans la société, diffusent parfois contre leur gré les stéréotypes de genre et participent activement à la construction sociale du sexisme. Cela concerne particulièrement les parents, ainsi que le système scolaire et les plateformes numériques.

Des attentes très fortes s'expriment à l'égard des pouvoirs publics pour une prise en charge de la prévention et la lutte contre le sexisme : 84 % de la population estiment qu'elle doit être prioritaire dans l'agenda des pouvoirs publics, d'autant plus que le sentiment d'impunité des actes et propos sexistes reste à un niveau très élevé (75 %).

1. Eduquer

- Déployer **un programme d'éducation à l'égalité** :
 - Organiser une **consultation nationale** des jeunes en 2024 pour adapter le programme à leurs besoins ;
 - Créer un **corpus**, sous la forme d'un manuel dédié par exemple, qui présente les contenus et les références (associations compétentes, numéros d'urgence, sites internet, auteur·ices...) appropriés selon les différentes classes d'âge⁶¹ ;
 - Pour s'assurer que les séances soient effectivement tenues, instaurer une **obligation de résultats** pour l'application de la loi sur l'éducation à la sexualité et à la vie affective dans un délai de trois ans. Prévoir une sanction financière en cas de non-respect de cette obligation dans ce délai ;
 - Assigner la responsabilité du suivi de ce programme, sa tenue effective par un·e enseignant·e dédié·e et/ou par le tissu associatif compétent et labellisé, le nombre d'heures obligatoires par an, dans chaque établissement à **un·e référent·e** académique dédié·e, pouvant être les référent·es à l'égalité existant·es ;

61 - Voir un manuel spécifique, comme le recommande le [Livre blanc « Pour une véritable éducation à la sexualité »](#).

- Assurer une **formation** initiale et continue obligatoire sur l'égalité filles-garçons pour les référent·es, mais aussi pour tous les personnel·les de l'Education nationale⁶², et l'élargir aux professionnel·les de la petite enfance.
- **Mieux représenter** : le projet de labellisation et l'achat par les collectivités publiques de certains manuels a été ouvert pour la rentrée 2024. Parallèlement, une **charte d'engagement**, prévue aussi en 2024 et signée par les maisons d'édition scolaire, devrait permettre aux éditeur·ices de se prémunir contre les risques de stéréotypes dans les contenus des ouvrages. Ce double travail mérite d'être prolongé à travers une évaluation en 2025, et en faisant en sorte que chaque discipline donne aux femmes **la place réelle** qu'elles ont occupée, et/ou explique les raisons de leur invisibilisation.

2. Réguler

- Les **contenus numériques** :
 - Les **représentations des femmes** en introduisant l'auto-évaluation annuelle des plateformes sur les publications les plus vues sous la supervision de l'Arcom⁶³ ;
 - Les **contenus pornographiques**, en fixant comme priorité de politique pénale la lutte contre la pornocriminalité, la propagation en toute liberté des scènes de violence banalisées et illégales, et les sites pornographiques dans l'illégalité⁶⁴ ; et en étendant le pouvoir de police administrative pour permettre le retrait ou le blocage par Pharos de toutes les atteintes volontaires graves à l'intégrité de la personne, listées à l'article 222-33-3 du code pénal.
- Le **secteur numérique** :
 - Pour assurer une plus grande **mixité et parité**, à travers la mise en place de **quotas de filles** dans les filières de l'informatique et du numérique, ainsi que dans l'enseignement supérieur pour les filières du numérique, avec des programmes d'accompagnement, notamment de tutorat et de mentorat ;
 - Un système de **bonification** dans Parcoursup pour les filles qui choisissent les filières numériques ;
 - La transformation du système d'investissement par la mise en place de **quotas genrés** ainsi que par l'utilisation d'indicateurs genrés dans les rapports d'investissement.

62 - Ce module fait partie des nouvelles mesures annoncées dans le cadre du Grenelle contre les violences conjugales en novembre 2019. Elle s'inscrit plus généralement dans l'action engagée depuis le début des années 2000 dans le cadre des conventions interministérielles successives « pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif », dont la dernière en date, conclue pour les années 2019-2024, renforce les attentes en termes de formation des personnels enseignants, d'éducation et d'encadrement.

63 - HCE, 2023, [Rapport - La Femme Invisible dans le numérique : le cercle vicieux du sexisme](#)

64 - HCE, 2023, [PORNOCRIMINALITÉ - Mettons fin à l'impunité de l'industrie pornographique](#)

3. Sanctionner

- ▶ **Faire du délit de sexisme⁶⁵** un véritable outil juridique de condamnation du sexisme :
 - Plusieurs **sources juridiques** existent pour condamner le sexisme, notamment la loi de 1881⁶⁶ qui pénalise contre les propos discriminatoires à caractère sexiste, et l'outrage sexiste⁶⁷, qui depuis le 1er avril 2023, est en partie⁶⁸ considéré comme un délit.
 - Du fait qu'il est mieux admis que tout autre discours haineux, et parce qu'il est culturellement inoculé tout au long de la vie, qu'il façonne l'ordre social, le discours sexiste est trop rarement **repéré, retenu, donc puni⁶⁹**, que ce soit au travail, dans la rue⁷⁰, en ligne ou dans les médias.
 - Alors que les discours incitant à la haine des femmes se diffusent de plus en plus éhontément et largement dans le débat public et sur les réseaux sociaux, il faut davantage **actionner les outils juridiques qui permettent déjà de sanctionner le sexisme**, afin qu'il ne soit plus appréhendé comme une forme de discours de haine qui serait plus légitime que d'autres.
- ▶ Un profond travail de **simplification** du droit existant vers un **délit de sexisme**, et son **appropriation** par les particuliers, la société civile et surtout les juges, doit être mené. Une **mission de réflexion** pourrait être diligentée en ce sens.
- ▶ Augmenter les **moyens financiers et humains de la justice** pour former plus et en plus grand nombre les magistrat·es au sein des juridictions chargées de traiter les violences intrafamiliales, et surtout mieux accompagner les femmes victimes de violences, tout au long de la chaîne judiciaire, au sein de laquelle il est urgent de diffuser une **culture de la crédibilité** des victimes, à l'instar des réformes

65 - NB : cette expression ne renvoie à aucune réalité juridique spécifique : plusieurs infractions réprimant des formes de sexisme existent, qui ne constituent pas toutes des délits. Ce choix de formulation délibérément "simplificateur" veut précisément insister sur le travail nécessaire d'appropriation des particuliers et de la justice de ces infractions plurielles. La question de la simplification du droit vers une unique infraction du sexisme requiert une véritable réflexion à part entière.

66 - Loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, modifiée par la Loi n°2004-1486 du 30 décembre 2004 portant création de la haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité. Cette loi (depuis abrogée), vient insérer à l'article 24 de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse : « Seront punis des peines prévues à l'alinéa précédent ceux qui, par ces mêmes moyens, auront provoqué à la haine ou à la violence à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes à raison de leur sexe, de leur orientation sexuelle ou de leur handicap ou auront provoqué, à l'égard des mêmes personnes, aux discriminations prévues par les articles 225-2 et 432-7 du code pénal ». D'autres sources pouvant relever d'infractions liées au sexisme existent, comme par exemple l'**agissement sexiste**, introduit dans le code du travail par la loi du 17 août 2015 relative au dialogue social et à l'emploi vise à combattre le « sexisme ordinaire » auquel peuvent être confrontés les salarié·es (Depuis la loi du 2 août 2021, l'agissement sexiste est une infraction, au même titre que le harcèlement sexuel. Il constitue même un délit en cas de répétition). Se reporter au guide dédié du Défenseur des droits : <https://www.defenseurdesdroits.fr/harcelement-sexuel-au-travail-330>

67 - L'article 15 de la loi n° 2018-703 du 3 août 2018 renforçant la lutte contre les violences sexuelles et sexistes a introduit dans nos textes l'infraction d'outrage sexiste, lequel est défini comme le fait « d'imposer à une personne tout propos ou comportement à connotation sexuelle ou sexiste qui soit porte atteinte à sa dignité en raison de son caractère dégradant ou humiliant, soit crée à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante. » **Loi n° 2018-703 du 3 août 2018 renforçant la lutte contre les violences sexuelles et sexistes**

68 - L'outrage sexiste et sexuel aggravé est considéré comme un délit depuis le 1er avril 2023 dans les circonstances définies par la LOI n° 2023-22 du 24 janvier 2023 d'orientation et de programmation du ministère de l'Intérieur article 14.

69 - En s'appuyant sur un corpus de 220 décisions de tribunaux, cours d'appel et de la Cour de cassation, saisies pour des infractions réprimées par la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse en ces art. 24, al. 7 et 8 (provocation à la discrimination, à la haine ou à la violence), art. 33, al. 3 et 4 (injure discriminatoire), art. 32, al. 2 et 3 (diffamation discriminatoire), de janvier 2005 (après l'entrée en vigueur de la loi no 2004-1486 du 30 décembre 2004 portant création de la HALDE, ayant intégré le motif du sexe dans le champ des infractions réprimées, marquant ainsi une extension de la logique antidiscriminatoire) à mai 2022, la **chercheuse Elsa Fondimare** étudie le régime juridique applicable aux discours discriminatoires (notamment à l'égard des femmes) et les tensions qu'il entretient avec la liberté d'expression. Elle dit : « Le sexisme et l'handiphobie font figure de parents pauvres de la protection juridictionnelle. Les juges n'ont pas qualifié la provocation à la discrimination ni dans l'affaire Orelsan concernant les propos – pourtant reconnus comme sexistes par les juges – du rappeur, ni dans l'affaire relative à la représentation de Nadine Morano comme personne atteinte de la trisomie 21. Parfois, le caractère discriminatoire des propos ne semble même pas pensé par les requérants, qui n'invoquent aucun de ces motifs alors que les propos visaient bien des personnes en raison de leur handicap ou de leur sexe ». Elle ajoute : « Parmi les motifs de discriminations pris en compte dans la qualification de la provocation à la discrimination, ou créant une circonstance aggravante au délit d'injure ou de diffamation, le contentieux étudié porte très majoritairement sur le critère de l'origine, race, nation, ethnie, religion (considéré par le juge – de manière discutable – comme un tout). D'un point de vue statistique, ce motif est invoqué dans 191 décisions, alors que l'orientation sexuelle l'est dans 15 décisions, le sexe dans 4 décisions, l'identité de genre dans 2 décisions et le handicap dans une seule décision ». Enfin, selon cette analyse, les sources juridiques de lutte contre le sexisme sont aussi peu maniées par les associations féministes : « L'activisme des associations de lutte contre le racisme (très visible dans le contentieux) ayant l'habitude de mobiliser le dispositif de 1881, à l'inverse des associations de lutte contre le sexisme ou l'handiphobie, qui mobilisent habituellement d'autres fondements juridiques pour lutter contre les pratiques et actions discriminatoires dans *Préférences et discriminations : Réflexions sur la liberté et ses espaces persistants* (Elsa Fondimare, Robin Medard Inghilterra, Institut Francophone Justice Et Démocratie Colloques Et Essais N° 187 19 Décembre 2023).

70 - Par exemple, 5 000 infractions (désormais délits) pour outrage sexiste ont été enregistrées en 2022, mais en réalité, c'est un million de femmes qui subiraient chaque année du harcèlement de rue. **Présentation de l'enquête Virage et premiers résultats sur les violences sexuelles.**

espagnoles. La Fondation des Femmes estime à environ **3 milliards d'euros** le budget nécessaire pour répondre à ces besoins⁷¹.

- Faire **évoluer la loi sur le viol** et améliorer la prise en charge des victimes : trop de plaintes ne sont pas déposées par crainte, par honte ou sidération mais aussi en raison du sentiment que la procédure ne débouchera pas. Enquêtes insuffisantes, classements sans suite, non-lieux, prescriptions, correctionnalisations sont le lot commun des victimes de viols. Au final, sur 90 000 viols déclarés chaque année par des femmes, moins d'1 % des auteurs seulement sont condamnés. Pour faire correspondre nos textes de référence à la réalité des situations des violences sexuelles, il faut sans doute faire évoluer le droit. **La mission d'évaluation et de prospective en matière d'amélioration de la prise en charge des victimes d'agressions sexuelles et de viols**, confiée au HCE et qui rendra ses résultats au printemps prochain, répondra aux interrogations que soulèvent ces constatations.

71 - Dans son [rapport publié en septembre 2023](#), la Fondation des Femmes dénonce l'insuffisance des moyens mis en œuvre par l'Etat pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles faites aux femmes. Alors que plus de trois millions de femmes déclarent des violences sexistes et sexuelles chaque année, ce sont seulement près de 200 000 plaintes qui sont enregistrées. Selon le rapport, : « depuis 2018, le budget de l'Etat contre les violences conjugales a augmenté de 44,9 millions d'euros. En effet, en 2023, l'Etat aura dépensé 171,7 millions d'euros pour lutter contre les violences conjugales alors qu'il dépensait 126,8 millions d'euros en 2019. 80 % de l'augmentation (35,6 millions d'euros) a financé des dispositifs qui existaient déjà en 2019 et 20 % (9,3 millions d'euros) a financé des dispositifs lancés depuis. Dans ce budget, les places d'hébergement pèsent le plus lourd, constituant plus de 60 % du budget (105,9 millions d'euros), suivi (de loin) par l'accompagnement des femmes victimes de violences réalisé par les associations pour 20,9 millions d'euros (12 % du budget). Le Grenelle, notamment, a conduit à des progrès notables, mais pour autant le budget de l'Etat n'augmente pas suffisamment : cette augmentation en valeur absolue masque une baisse des dépenses par victime de violences conjugales, de 1 310 euros à 967 euros par victime entre 2019 et 2023, soit -26 %. Cet ordre de grandeur par victime reste de toutes façons bien au-deçà des besoins : le budget devrait être encore **multiplié par x14 à x20** pour atteindre entre 2,3 et 3,2 milliards d'euros par an ».

Remerciements

Le présent rapport a été réalisé par la Commission « Lutte contre les stéréotypes et rôles sociaux » du Haut Conseil à l'Égalité, avec le concours de personnalités extérieures et avec l'appui du Secrétariat général du HCE. Que l'ensemble de ces personnes en soient remerciées.

- **Madame Sylvie PIERRE-BROSSOLETTE**, présidente du HCE
- **Monsieur Xavier ALBERTI**, coprésident de la commission Stéréotypes
- **Madame Marie-Anne BERNARD**, coprésidente de la commission Stéréotypes

Pour la Commission « Lutte contre les stéréotypes et rôles sociaux » :

- **Monsieur Mathieu ARBOGAST**
- **Monsieur Hendrik DAVI**
- **Madame Elsa FONDIMARE**
- **Madame Agathe HAMEL**
- **Monsieur Olivier MANCERON**
- **Monsieur Claude ROIRON**
- **Madame Agnès SAAL**

Pour le Secrétariat général :

- **Madame Mahaut CHAUDOUET-DELMAS**, rapporteuse
- **Madame Paola BERGS**, secrétaire générale
- **Madame Camille YILDIZ**, responsable de la communication et des relations presse
- **Madame Mahaut BERNARD**, stagiaire
- **Madame Chloé LAURENT**, apprentie en communication numérique
- **Monsieur Anna PRADO-DE-OLIVEIRA**, apprenti

Pour l'institut Viavoice :

- **Madame Maïder BEFFA**, directrice associée
- **Madame Élise CATHALA**, chargée d'études opinion



Papier recyclé



55, rue Saint-Dominique - 75007 Paris
Courriel : haut-conseil-egalite@pm.gouv.fr
Téléphone : 01 42 75 86 91

www.haut-conseil-egalite.gouv.fr
Recevoir toutes nos informations : bit.ly/HCECP

Nous suivre :

